



AVEC LES FONDS EN EUROS, GAGNEZ À COUP SÛR EN POUVOIR D'ACHAT

Les fonds en euros sont très prisés des épargnants. Selon la fédération France Assureurs, ils captaient, fin 2024, un peu plus de 1 400 milliards d'euros, soit 71 % de l'encours total en assurance vie. Il faut dire que ces supports financiers permettent de mettre son argent à l'abri puisqu'il est garanti par l'assureur, et il est disponible en permanence. Mais ce n'est pas leur seul atout. Les intérêts générés chaque année sont définitivement acquis et les performances restent solides. Nous estimons le rendement moyen distribué en 2024 à

2,55 %, très proche des 2,60 % servis en 2023 (voir notre n° 1227, p. 32). Surtout, ce niveau de rémunération, très au-dessus de l'inflation (0,9 % sur un an, en juin 2025), permet de préserver le pouvoir d'achat des épargnants, ce qui n'a pas été toujours le cas. Dans leur gestion financière, les assureurs ont su tirer parti, ses trois dernières années, d'un marché obligataire lucratif. Et le rendement actuel des obligations, dans lesquelles les fonds en euros sont majoritairement investis, offre encore de belles opportunités (plus de 3 % pour l'OAT à 10 ans). Dans ce contexte,

les assureurs cherchent à attirer l'argent des épargnants. Certains proposent des bonifications de rémunération sur les sommes versées sur les fonds en euros. Attention, ce ne sont que des offres à durée limitée, qui, pour certaines, imposent un investissement partiel en unités de compte.

Nous avons sélectionné les fonds en euros les plus performants, accessibles sans condition ni plafond de versement, sans tenir compte des éventuels bonus sur versement. **R. B. ©**

VOIR NOTRE PALMARÈS PAGE SUIVANTE

VICTOIRE D'OR

AMPLI MUTUELLE
 pour le fonds en euros du contrat Ampli-assurance vie

Ampli Mutuelle décroche la Victoire d'or pour son fonds en euros accessible sans restriction. Avec un rendement de 3,75 % en 2024, il devance la concurrence. « Créé début 2023 et investi à 100 % en obligations souveraines et d'entreprises, il profite de rendements qui n'avaient plus été atteints depuis 10 ans sur le marché obligataire. L'argent collecté a ainsi pu être placé à des taux élevés, de 5 % en 2023, de 4,5 à 5 % en 2024 et de 4,20 à 4,50 % actuellement. Au-delà de nos faibles frais de gestion (0,5 %), l'intégralité des gains est reversée à nos adhérents. »

OLIVIER SANSON,
 directeur général d'Ampli Mutuelle

LAURE BERNARD, ISTOCK